

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
RAPPORT ANNUEL AU PTLDC
Juin 2006

STRUCTURE

Le Provincial Information and Library Resources Board est un organisme d'État provincial qui relève directement du ministre de l'Éducation. Le conseil provincial compte dix membres dont :

- § le président de chacun des trois conseils régionaux de bibliothèques;
- § le président du conseil St. John's Library Board; et
- § six membres nommées par le gouvernement.

MANDAT

Le Provincial Information and Library Resources Board (PILRB) gère les bibliothèques publiques de Terre-Neuve-et-Labrador aux termes des dispositions de la *Public Libraries Act* (Loi sur les bibliothèques publiques).

Le mandat du PILRB est énoncé à l'article 6 de la *Public Libraries Act*, RSNL1990 CHAPITRE P-40. Aux termes du paragraphe 6 :

(1), [Traduction] Le conseil provincial établit les bibliothèques publiques dans la province qu'il juge nécessaires, en assure le fonctionnement et fournit du soutien pour garantir que les bibliothèques possèdent les documents, les renseignements et les programmes qui répondent aux besoins du public.

(2) Le conseil provincial offre :

(a) une collection de certains documents dans sa bibliothèque provinciale de références et de ressources qui est mise à la disposition des diverses bibliothèques dans la province;

(b) un service centralisé de catalogage et de traitement au moyen de sa division des services techniques;

(c) un service de bibliothèque aux collectivités qui n'ont pas de bibliothèque locale par l'entremise de son service de prêt de livres par la poste;

(d) des services administratifs centralisés par l'intermédiaire de son administration centrale provinciale;

(e) tout autre service centralisé qu'il juge nécessaire.

ORGANISATION

- La province compte 96 bibliothèques publiques.
- Il y a 210 membres du personnel permanents travaillant à plein temps et à temps partiel.
- Il y a environ 100 employés remplaçants.

- Chaque bibliothèque dispose d'un conseil de bibliothèque local formé de bénévoles qui contribuent à la prestation des services de bibliothèque au sein de leur collectivité.
- Il existe 94 conseils de bibliothèques locaux, trois conseils de bibliothèques régionaux et un conseil provincial.
- Le président de chaque conseil de bibliothèque local siège au conseil de bibliothèque régional ce qui garantit l'uniformité des services fournis aux différentes régions de la province.
- Il y a plus de 800 membres bénévoles siégeant aux conseils.
- Il existe une division des services techniques centralisés chargée de commander, de recevoir, de cataloguer et de traiter tous les documents de bibliothèque.
- Il existe des services centralisés provinciaux en matière de ressources humaines, de finances et de technologie de l'information.

PROGRAMMES ET SERVICES

Les NLPL offrent les services suivants, dont certains ne sont pas offerts dans toutes les bibliothèques :

- répertoires commerciaux, encyclopédies, dictionnaires, répertoires téléphoniques, calendriers universitaires, index de périodiques, journaux des grandes villes canadiennes, journaux de Londres et de New York, revues portant sur un large éventail de sujets, dossiers-documentation, grilles horaires de télévision et documents du gouvernement fédéral, y compris tout document imprimé de Statistique Canada;
- une collection de livres de fiction, généraux, brochés, parlants, à gros caractères ainsi qu'une collection de documents relatifs à l'alphabétisation;
- une importante collection de livres et documents de Terre-Neuve-et-Labrador;
- en plus de ses propres collections de vidéos et de DVD, le conseil provincial gère et distribue des vidéos de l'Office national du film dans la province et la collection de bandes vidéo éducatives en appui aux cours primaires et secondaires ainsi que la série de vidéos de l'émission Land & Sea;
- une collection d'audiocassettes et de disques compacts;
- une variété d'autres programmes, notamment Home Reader Service, Story Times for Preschoolers, After-school Club, Science in the Library, Public Libraries' Family Literacy, Writer-in-the-Library, des lectures de l'auteur, un programme de lecture estival, des événements dans le cadre des fêtes et d'événements spéciaux;
- services de recherche, de référence et généalogiques;
- ordinateur et accès à Internet;
- ordinateur, Internet et autres programmes de formation en fonction de la demande;
- appareils photos numériques, ordinateurs portatifs et autres appareils disponibles par l'entremise de prêts.

STATISTIQUES ANNUELLES POUR 2005-2006

Au cours de l'exercice nous avons connu une légère augmentation des niveaux d'activité dans la majorité de nos secteurs de programmes. Bien qu'il y ait eu une grève de la fonction publique d'une durée de 29 jours en 2004-2005, lorsque les statistiques annuelles ont été compilées, les niveaux d'activité avaient néanmoins augmenté dans la plupart des secteurs comparativement à l'année dernière. Nous sommes très heureux de l'utilisation accrue de nos bibliothèques, comme en font foi nos statistiques, en dépit de la baisse constante de la population de la province. Nous sommes toutefois déçus que le nombre de membres ait diminué comparativement à l'année dernière. Cette diminution est attribuable au triage des registres de bibliothèques en préparation pour l'installation du nouveau système de gestion de bibliothèque. Le nombre de membres devrait remonter en 2006-2007.

Population (estimation 2005).....	515 961
Population totale desservie.....	436 557 (85 %)
Nombre total de membres	126 961(29 % de la population desservie)
Circulation.....	1 668 046
Demandes de référence.....	442 413
Prêts interbibliothèques.....	53 277
Programmes.....	3 905
Participation aux programmes.....	40 582
Séances d'utilisation des ordinateurs (blocs de 30 minutes).....	543 556
Nouveaux documents reçus.....	60 391
Pièces cataloguées.....	40 582
Pièces traitées.....	67 982

FINANCEMENT

La majorité des fonds proviennent du gouvernement provincial sous forme d'une subvention opérationnelle annuelle. Notre budget de toutes les sources en 2005-2006 s'établissait à 9,35 M \$ et était réparti comme suit :

Subvention provinciale.....	8 300 000 \$
Subventions fédérales.....	600 000 \$
Subventions municipales.....	70 000 \$
Autofinancement.....	130 000 \$
Mise à niveau du système de gestion de bibliothèque (Subvention unique).....	250 000 \$
Total	9 350 000 \$

Bien que la valeur monétaire des contributions financières faites par les municipalités soit extrêmement faible, les contributions en nature sont considérables, dont la location des locaux, l'obtention des services publics et d'entretien sans frais, etc. La valeur de ces contributions dépasse 1 000 000 \$, mais n'est pas incluse dans notre budget. La majorité des municipalités à Terre-Neuve-et-Labrador sont très petites et leur marge d'imposition tout comme leurs possibilités de générer des revenus sont limitées.

Nous avons demandé des fonds supplémentaires au gouvernement provincial dans nos propositions budgétaires afin de prolonger les heures d'ouverture et ouvrir de nouvelles bibliothèques. Cette demande a malheureusement été refusée. Une demande semblable a été faite en 2006-2007 et nous sommes heureux d'avoir reçu 250 000 \$ pour prolonger les heures. Les fonds supplémentaires obtenus en 2005-2006 pour la mise à niveau du système de gestion de bibliothèque étaient nécessaires en raison des problèmes continus et des limites de l'ancien système.

POINTS SAILLANTS ORGANISATIONNELS

Au cours de l'exercice 2005-2006, l'organisme :

- § a déménagé une des bibliothèques existantes offrant des services scolaires et publics dans les locaux d'une nouvelle école en raison d'un incendie aux anciens locaux;
- § a revitalisé deux établissements de bibliothèque autonomes existants;
- § a préparé une bibliothèque pour l'automatisation;
- § a commencé les travaux en vue du remplacement de notre système automatisé existant (Dynix) qui avait été installé en 1991;
- § a continué les activités suivantes : formation du personnel en secourisme, établissement des plans de feu des bibliothèques, activités de la semaine de la fonction publique, programmes de santé et de sécurité au travail et inspections des milieux de travail;
- § a entrepris l'examen des services de bibliothèque scolaires;
- § a terminé une étude sur la formation du personnel;
- § a mis à niveau le système de gestion financière et les ordinateurs des bureaux généraux;
- § a mis à niveau les ordinateurs des bureaux régionaux;
- § a offert le programme d'accès communautaire dans 90 des 96 bibliothèques de la province;
- § a lancé un appel d'offres pour l'assurance des biens du PILRB conformément aux révisions apportées à la police d'assurance en 2004-2005 qui ont occasionné une réduction de 30 % des primes d'assurance;
- § a négocié d'autres ententes avec Aliant (une entreprise de télécommunications) afin de réduire les frais de branchement et d'interurbain;
- § a mis à niveau la connectivité des ordinateurs dans les bibliothèques grâce à une nouvelle technologie des satellites;
- § a mis à niveau les logiciels afin de régler les problèmes de permis d'utilisation.

POINTS SAILLANTS DU PROGRAMME

- § Le système automatisé de gestion de bibliothèque existant, qui a été installé en 1991, a commencé à être défectueux en 2004. Une évaluation effectuée par la Dynix Corporation a révélé que le système a atteint sa durée de vie utile et qu'il ne soutiendrait pas l'automatisation d'autres bibliothèques. Grâce à une subvention du gouvernement provincial de 250 000 \$ et des économies internes de 150 000 \$, l'organisme a commencé les travaux en vue de remplacer le système en 2005. Le système Horizon, de Sirsi Dynix, a été choisi et la date prévue de démarrage du 19 avril 2006 a été respectée.

- § La troisième année de notre plan stratégique triennal est terminée. Les questions traitées dans le cadre du plan sont : communications, infrastructure TI, circulation automatisée, politiques et procédures, relations publiques et heures d'ouverture des bibliothèques. Des rapports sur chaque question ont été présentés au conseil provincial et la mise en œuvre des recommandations a débuté. Au cours de l'exercice 2005-2006, un nouveau plan stratégique a été élaboré pour les deux prochaines années.
- § L'une des questions importantes abordées dans le cadre du plan stratégique 2003-2006 était les heures d'ouverture des bibliothèques publiques. Une étude a été entreprise afin de déterminer les besoins et les lacunes de chaque bibliothèque. Les résultats de cette étude ont été soumis avec la demande de crédits budgétaires pour prolonger les heures d'ouverture en 2006-2007. Nous sommes très heureux d'avoir reçu 250 000 \$ de plus du gouvernement provincial pour prolonger les heures. Le nouveau financement permettra de prolonger les heures d'ouverture de 47 bibliothèques publiques dans l'ensemble de la province.
- § Au cours de l'année, des fonds fédéraux et provinciaux ont été approuvés pour cinq projets d'alphabétisation qui seront offerts dans les bibliothèques publiques. Nous espérons accroître ce chiffre dans les années à venir.
- § Le directeur exécutif du NLPL et des représentants de l'université Memorial, du College of the North Atlantic et du ministère de l'Éducation ont siégé à un comité sur le livre blanc sur l'éducation publié dernièrement. Le comité examinera les possibilités d'améliorer le partage des ressources de bibliothèque entre ces organismes.
- § En 2005-2006, nous avons participé à de nombreuses activités en vue de soutenir la continuation et l'élargissement du Tarif des livres de bibliothèques. Nous avons fait circuler des pétitions aux bibliothèques et invité les présidents des conseils et le public à envoyer des lettres et des cartes postales à Postes Canada et au ministère du Patrimoine canadien. Nous avons participé à des entrevues avec les médias et tenu des rencontres avec les députés afin d'assurer que le Tarif des livres de bibliothèque demeure en vigueur et qu'il soit élargi. Si ce tarif est aboli, les répercussions seront désastreuses sur les services des bibliothèques publiques à Terre-Neuve-et-Labrador.
- § Au cours de l'exercice 2005-2006, nous avons reçu 489 400 \$ du Programme d'accès communautaire. Nous avons la chance de compter 90 de nos 96 bibliothèques parmi les sites désignés du PAC. Le soutien et l'utilisation des ordinateurs d'accès public continuent à accroître dans la province. Selon nos statistiques, il est évident que la demande du service continue à augmenter.

Séances d'utilisation d'ordinateurs publics (blocs de 30 minutes)

2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006
420 922	425 256	435 180	466 881	476 778	543 556

§ Grâce à l'aide du Programme d'accès communautaire, nous avons apporté d'importantes améliorations aux vitesses de branchement des bibliothèques. Au cours de l'année précédente, nous avons mis à niveau de nombreuses liaisons au câble et à la DSL. Dans les régions où le service Internet haute vitesse n'existe pas, nous avons mis à l'essai un système de satellite bidirectionnel. Ce système fonctionne très bien et offre une vitesse de téléchargement supérieure à celle de l'accès commuté. Aucun problème de satellite traditionnel n'a été rencontré. Actuellement, 93 des 96 bibliothèques de la province disposent d'Internet haute vitesse. Ce service sera installé dans les trois autres bibliothèques en 2006.

ENJEUX

- **Ordinateurs d'accès public** – À Terre-Neuve-et-Labrador, un pourcentage important de la population n'a pas d'ordinateur à la maison. Les bibliothèques sont des solutions de rechange efficaces pour les familles à faible revenu et les personnes âgées qui n'ont pas les moyens de s'acheter un ordinateur ou qui n'ont pas les connaissances pour l'utiliser. Le système d'ordinateurs d'accès public dans les bibliothèques publiques est financé principalement par le Programme d'accès communautaire (PAC). On s'inquiète malheureusement que le PAC sera annulé. Nos statistiques révèlent une utilisation accrue de ces services, mais si le programme est annulé, la responsabilité du programme devra être entièrement assumée par le NLPL. Notre budget actuel ne soutiendra pas la continuation du programme et nous sommes inquiets que le programme sera réduit de manière importante, voire éliminé, si le financement du PAC est annulé. Nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral tire d'importants avantages du programme des ordinateurs d'accès public et qu'il devrait continuer à l'appuyer.
- **Nouvelles bibliothèques** – Le PILRB a actuellement dans ses dossiers 32 demandes pour l'obtention de nouveaux services de bibliothèque. Malheureusement, nos niveaux de financement actuels ne sont pas suffisants pour permettre l'ouverture de nouvelles bibliothèques. Il faudra des fonds supplémentaires ou une réorganisation pour donner suite à ces demandes.
- **Baisse de la population** – L'une des plus importantes répercussions sur les services de bibliothèque est la baisse de la population dans certaines collectivités. L'évaluation des programmes de bibliothèque et la détermination des meilleures approches en vue de s'adapter aux changements démographiques ont été jugées prioritaires dans le cadre du prochain plan stratégique.
- **Services élargis** – Bien que le nombre d'utilisateurs diminue dans bon nombre de nos collectivités rurales, il est encore possible pour les bibliothèques publiques d'être des centres dynamiques. Outre la prestation des services traditionnels de bibliothèque, les bibliothèques peuvent, grâce à de légères augmentations du financement, devenir des points d'accès pour de nombreux services électroniques offerts par les gouvernements

provincial et fédéral et peuvent fournir les demandes et les formulaires liés aux nombreuses activités non automatisées.

Le tout respectueusement soumis,

Shawn Tetford

Directeur exécutif

Bibliothèques publiques de

Terre-Neuve-et-Labrador